

RENSEIGNEMENTS PREALABLES A L'ADHESION AU CONTRAT ASSURANCE-VIE ONEY

Afin de vous proposer la solution d'investissement la mieux adaptée à votre situation personnelle, vos objectifs et votre sensibilité au risque, nous vous remercions de répondre au questionnaire ci-dessous dans son intégralité et de manière la plus sincère. Celui-ci, répondant aux exigences de la réglementation actuelle dans le cadre de la loi renforçant le devoir de conseil en matière de commercialisation des contrats d'assurance-vie, est obligatoire et permettra de vérifier si l'assurance-vie est bien le produit qui vous convient, et de déterminer votre profil d'investisseur.

NOM : **Prénom :**

Date de naissance : **à :**

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

1/ Quel est votre revenu annuel net ?

- Moins de 25 000 € De 25 000 à 50 000 € De 51 000 à 75 000 €
 De 76 000 à 100 000 € Plus de 100 000 €

2/ Quelles sont les sources principales de votre revenu ?

- Salaire Bénéfices Industriels et Commerciaux Revenus Fonciers
 Revenus de placements mobiliers (actions, obligations,...) Pension invalidité
 Pension alimentaire Retraite Bénéfices Agricoles

3/ Quelle est l'estimation de votre patrimoine ?

- moins de 100 000 € entre 100 000 et 300 000 € entre 300 000 et 500 000 €
 entre 500 000 et 750 000 € entre 750 000 et 1 500 000 € plus de 1 500 000 €



4/ Connaissez-vous le cadre de l'assurance vie ?

- Oui Non

5/ Quelle est votre expérience/connaissance des marchés financiers ?

- Débutant Moyenne Bonne

6/ Connaissez-vous les caractéristiques et les risques inhérents aux produits suivants ?
(si oui, cochez les cases correspondantes)

- Actions ou OPCVM investis en actions Fonds en euro
 Obligations ou OPCVM investis en obligations SCPI

7/ Quel est votre objectif concernant la présente opération ?

- constitution d'un capital préparation retraite transmission
 valorisation d'un capital

8/ Quelle est votre échéance pour cet objectif ?

- de 5 à 10 ans de 10 à 15 ans +de 15 ans

9/ Quelle est la composition actuelle de votre patrimoine ?

- LDD Livret A PEL CEL LEP Livret bancaire
 Assurance vie Immobilier Compte titres / PEA
 Plan Epargne Entreprise Autre :

10/ Quelle proportion de votre patrimoine la présente opération représente-t-elle ?

- de 5% de 5 à 20% de 20 à 50% +de 50%



11/ D'une manière générale, pour vos investissements vous souhaitez privilégier :

- La sécurité avant tout, sans prise de risque :
Nous vous conseillons d'investir dans le fonds en Euros à capital garanti Suravenir Rendement du contrat Assurance-Vie Oney, en écartant tout risque sur votre capital.
- La recherche de la performance mais avec une prise de risque minimum :
Nous vous conseillons d'investir dans le profil Modéré du contrat Assurance-Vie Oney permettant une répartition à hauteur de 75% dans le fonds en Euro à capital garanti Suravenir Rendement et 25% dans des supports en actions diversifiées.
- La recherche de la performance avec une juste répartition entre la sécurité et la prise de risque :
Nous vous conseillons d'investir dans le profil Equilibré du contrat Assurance-Vie Oney, vous permettant de répartir moitié/moitié vos investissements entre la sécurité du fonds en Euro à capital garanti Suravenir Rendement et une prise de risque sur des supports en actions diversifiées.
- Des perspectives de performances élevées en acceptant une prise de risque importante :
Nous vous conseillons d'investir dans le profil Dynamique du contrat Assurance-Vie Oney, en sachant que 75% de vos versements seront investis dans des supports en actions diversifiées soumis à des risques de variation importants. Dans ce cas, vous reconnaissez être un investisseur averti et assumer une perte potentielle pouvant être importante de votre capital.

J'ai bien noté que les investissements dans les supports en Unités de Compte présentent un risque sur le capital placé et ne sont pas garantis, mais sont sujets à des fluctuations à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers.

Je déclare avoir pris connaissance des préconisations ci-dessus sur la base des réponses apportées par mes soins à ce questionnaire, et assume l'entière responsabilité de tout choix autre que celui préconisé ainsi que de toute modification effectuée par mes soins en cours de vie du contrat.

A..... le

(Signature)

Conformément à la loi Informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Ces informations sont destinées à Oney Bank et à l'Assureur et sont nécessaires au traitement de votre dossier.

Oney Bank SA au capital de 50 741 215 € dont le siège est à Croix (59170), 40 avenue de Flandre, immatriculée au RCS Lille Métropole sous le n° 546 380 197, courtier en assurance, immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 023 261. Ce registre est consultable sur internet www.orias.fr. Assurance-Vie Oney est un contrat d'assurance vie de groupe de type multisupport commercialisé par Oney Bank et géré par Suravenir – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 440 000 000 € - 232, rue général Paulet, BP 103, 29802 – Siren 330 033 127 RCS Brest. Oney Bank et Suravenir sont des sociétés soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (61, rue Taitbout, 75436 Paris cedex 9).



ASSURANCE-VIE ONEY

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

► **Assureur** : SURAvenir – Siège social : 232, rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest cedex 9. Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 470 000 000 €. Société mixte régie par le Code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS Brest. Suravenir est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (4 Place de Budapest CS 92459 – 75436 Paris Cedex 09).

- Site Internet : suravenir.fr
- Téléphone : 02 98 47 17 00
- **Date de mise à jour** : 22/01/2019
- **Avertissement** : le présent produit est complexe et peut être difficile à comprendre

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : contrat d'assurance-vie de groupe de type multisupport

Types d'options d'investissement sous-jacentes :

OPTION	DESCRIPTION	FACTEURS DONT DÉPEND LE RENDEMENT
Fonds en euros Suravenir Rendement	<ul style="list-style-type: none"> ► Il comporte une garantie en capital au moins égale aux montants nets investis. ► Il vise, au travers de son allocation d'actifs majoritairement obligataire, à privilégier la sécurité et la récurrence du rendement. 	<ul style="list-style-type: none"> ► Le rendement du fonds en euros dépend du rendement des actifs sous-jacents dont il est composé, des frais annuels de gestion du contrat et de la politique de distribution de participation aux bénéfices de l'assureur.
Fonds en euros Suravenir Opportunités	<ul style="list-style-type: none"> ► Il comporte une garantie en capital au moins égale aux montants nets investis. ► Il vise sur le moyen/long terme, un potentiel de performance supérieur à celui du fonds en euros Suravenir Rendement, avec, en contrepartie, un risque de volatilité des rendements plus important. 	<ul style="list-style-type: none"> ► Le rendement du fonds en euros dépend du rendement des actifs sous-jacents dont il est composé, des frais annuels de gestion du contrat et de la politique de distribution de participation aux bénéfices de l'assureur.
Unités de compte	<ul style="list-style-type: none"> ► Les unités de compte de référence sont des unités de compte obligataires, en actions, diversifiées, immobilières (SCI, SCP, SCPI ou OPC), des produits structurés, des supports à fenêtre de commercialisation ou des unités de compte de toute nature, sélectionnées par Suravenir. 	<ul style="list-style-type: none"> ► Le rendement des unités de compte dépend de l'évolution des marchés et des classes d'actifs sélectionnées. ► Les frais annuels de gestion du contrat viennent diminuer les performances brutes des unités de compte.
Gestion profilée	<ul style="list-style-type: none"> ► L'adhérent choisit de répartir ses versements selon le profil de gestion répondant à ses objectifs et son aversion aux risques des marchés financiers. 	<ul style="list-style-type: none"> ► Le rendement d'un profil de gestion dépend du rendement des supports d'investissement le composant et des frais annuels de gestion du contrat qui viennent diminuer ses performances brutes.

Type d'investisseur :

► Le type d'investisseurs auprès duquel le produit d'investissement packagé de détail et fondé sur l'assurance est destiné à être commercialisé varie en fonction de l'option d'investissement sous-jacente.

► Les informations spécifiques sur chaque option d'investissement sous-jacente peuvent être obtenues sur le site oney.fr.

Garanties d'assurances offertes :

- En cas de vie de l'adhérent au terme du contrat : paiement d'un capital et/ou d'une rente viagère
- En cas de décès de l'adhérent : paiement d'un capital au(x) bénéficiaire(s) désigné(s)
 - Le contrat bénéficie également d'une garantie complémentaire optionnelle en cas de décès dont le tarif est de 0,15 ‰ à 5,15 ‰ des capitaux sous risque en fonction de l'âge de l'adhérent. Elle assure, en cas de décès, le remboursement du capital sous risque au(x)

bénéficiaire(s) désigné(s) du contrat. Le capital sous risque correspond à la moins-value du contrat, c'est-à-dire la différence positive entre le cumul des versements nets de frais, diminuée des éventuels rachats, des avances non remboursées et des intérêts y afférents, et la valeur de rachat au jour de la réception de l'acte de décès par Suravenir.

Le montant de ces prestations figure dans la section « Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ? ».

Durée de vie du produit :

- ▶ L'adhérent fixe lui-même sur le bulletin d'adhésion la durée du contrat qui peut être viagère ou fixe :
 - durée viagère : l'adhésion prendra fin en cas de décès ou, par anticipation, en cas de rachat total
 - durée fixe : l'adhésion prendra fin à la date d'échéance prévue (minimum 8 ans, maximum 85 ans moins l'âge de l'adhérent), en cas de rachat total ou en cas de décès.
- ▶ Durée de vie minimum recommandée : 8 ans
- ▶ Renonciation : l'adhérent peut renoncer au contrat pendant 30 jours calendaires révolus à compter de la date à laquelle il est informé de la conclusion du contrat.
- ▶ Rachat : à l'issue du délai de renonciation, l'adhérent peut, sans frais, demander le rachat de tout ou partie du capital constitué, dans les conditions fiscales, légales et réglementaires en vigueur.
- ▶ L'assureur ne peut pas résilier unilatéralement le contrat, sauf en cas d'application des dispositions de l'article R 113-14 du code des assurances traitant de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



- ▶ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 8 années. Le risque peut être très différent si vous sortez avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.
- ▶ L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
- ▶ Nous avons classé ce produit dans un éventail de classes de risque entre 1 et 7 sur 7, allant de la classe de risque la plus basse à la classe de risque la plus élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent entre un niveau très faible et un niveau très élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, notre capacité à vous payer en sera affectée de manière très peu probable à très probable.
- ▶ Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.
- ▶ Toutefois, vous bénéficiez peut-être d'un système de protection des consommateurs (voir la section «Que se passe-t-il si nous ne sommes pas en mesure d'effectuer les versements ?»). L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.
- ▶ Le risque et le rendement de l'investissement varient en fonction de l'option d'investissement sous-jacente :
 - pour un investissement sur un fonds en euros, il existe une garantie en capital et la rémunération est décidée par l'assureur en fonction de ses résultats techniques et financiers
 - pour un investissement en unités de compte, les performances du produit sont directement liées aux performances des options sous-jacentes, après application des frais de gestion du contrat
- ▶ Les informations spécifiques sur chaque option d'investissement sous-jacente peuvent être obtenues sur le site oney.fr.
- ▶ Pour les fonds dont la valeur liquidative est exprimée par la société de gestion dans une devise autre que l'Euro, celle-ci est convertie dans le contrat selon la parité retenue par Suravenir, ce qui peut entraîner une variation du rendement en fonction des fluctuations monétaires.
- ▶ Les montants investis en unités de compte ne sont pas garantis et sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. L'adhérent peut donc perdre tout ou partie de son capital.

QUE SE PASSE-T-IL SI SURAVENIR N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

- ▶ Suravenir contribue annuellement aux ressources du Fonds de Garantie des Assurances des Personnes.
- ▶ En cas de défaut de Suravenir, il existe une perte financière possible pour l'adhérent, tel que décrit dans les articles L.423-1 et suivants du Code des assurances.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au contrat ainsi qu'aux différentes options d'investissement sous-jacentes, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Investissement de 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans	Si vous sortez après 8 ans
Coûts totaux	De 95 € à 1 561 €	De 410 € à 3 442 €	De 909 € à 6 220 €
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	De 0,95% à 15,61%	De 0,95% à 7,31%	De 0,95% à 5,22%

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	De 0,00% à 1,30%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. [Il s'agit du montant maximal que vous paierez; il se pourrait que vous payiez moins].
	Coûts de sortie	0%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	De 0,09% à 3,50%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autre coûts récurrents	De 0,78% à 3,70%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0%	L'incidence des commissions liées aux résultats.
	Commissions d'intéressement	0%	L'incidence des commissions d'intéressement.

Les coûts que l'investisseur supporte peuvent varier en fonction de chaque option d'investissement sous-jacente sélectionnée.

Les informations spécifiques sur chaque option d'investissement sous-jacente peuvent être obtenues sur le site oney.fr.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

- ▶ La durée du contrat recommandée dépend notamment de la situation patrimoniale de l'adhérent, de son attitude vis-à-vis du risque, du régime fiscal en vigueur, et des caractéristiques du contrat choisi. Compte tenu de la fiscalité actuellement en vigueur, il est recommandé de conserver le produit pendant une durée minimale de 8 ans.
- ▶ A l'issue du délai de renonciation, l'adhérent peut, sans frais (hors supports ETF), demander le rachat de tout ou partie du capital constitué, dans les conditions fiscales, légales et réglementaires en vigueur.
- ▶ Le risque inhérent au produit d'investissement packagé de détail et fondé sur l'assurance peut être nettement plus élevé que celui représenté dans l'indicateur synthétique de risque si le produit n'est pas détenu jusqu'à l'échéance ou pendant toute la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

- ▶ Pour toute réclamation relative à son adhésion, l'adhérent doit consulter dans un premier temps son conseiller mandataire. Dans un deuxième temps, si la réponse ne le satisfait pas, il peut adresser ses réclamations au siège social de Suravenir - Service Conseil-Réclamations - 232, rue Général Paulet - BP 103 - 29802 BREST CEDEX 9. Si le désaccord persiste après la réponse définitive donnée par Suravenir, l'adhérent pourra demander l'avis du Médiateur de l'Assurance en saisissant directement sa demande sur www.mediation-assurance.org ou par courrier postal adressé à : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09.
- ▶ Par ailleurs, l'adhérent peut aussi accéder à la plateforme européenne de Résolution en Ligne des Litiges à l'adresse suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>
- ▶ Suravenir est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (4 Place de Budapest CS 92459 – 75436 Paris Cedex 09).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Préalablement à toute adhésion, l'adhérent recevra la Notice comprenant la liste des unités de compte de référence et les caractéristiques principales de chaque support sélectionné.

Le DIC est mis à jour régulièrement, vous pouvez retrouver la dernière version sur le site oney.fr.

3/3

Assurance-Vie Oney est un contrat d'assurance-vie de groupe de type multisupport géré par Suravenir - SA à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 470 000 000 €. - Siège social : 232, rue Général Paulet - BP 103 - 29 802 Brest cedex 9. Société mixte régie par le Code des assurances - Société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (4 Place de Budapest CS 92459 – 75436 Paris Cedex 09) - Siren 330 033 127 RCS Brest

Oney Bank - Siège social : 40 avenue de Flandre 59170 Croix - www.oney.fr - S.A. au capital de 50 741 215 euros - RCS Lille Métropole 546 380 197 - Correspondance : CS 60006 - 59895 Lille Cedex 9 - Immatriculation ORIAS n° 07 023 261

BULLETIN D'ADHÉSION

Adhérent

Le (la) soussigné(e), ci-après désigné(e) adhérent, demande son adhésion à l'association SEREP et au contrat d'assurance-vie de groupe de type multisupport Assurance-vie Oney souscrit par cette association auprès de la société d'assurance Suravenir.

Adhérent

Monsieur Madame

Nom : _____

Nom de naissance : _____ Prénom(s) : _____

Adresse : _____

Code postal : [][][][][][] Ville : _____ Pays : _____

Date de naissance : [][]/[][]/[][][][] Département de naissance : _____

Ville de naissance : _____ Pays de naissance : _____

Tél. domicile : [][][][][][][][][][] Tél. portable : [][][][][][][][][][] E-mail : _____ @ _____

Situation professionnelle

Actif Étudiant/Apprenti/Élève Demandeur d'emploi Retraité Autre inactif

Profession (*si demandeur d'emploi/retraité, profession antérieure*) : _____

Code CSP correspondant à la profession^[3] : [][][][][]

Je souhaite recevoir gratuitement les offres personnalisées Oney.

N° de carte Oney : _____

Résidence fiscale

• Êtes-vous résident fiscal français ? Oui Non

• Avez-vous une seule résidence fiscale ? Oui Non

Si vous avez répondu "non" à au moins une de ces questions, veuillez compléter la partie suivante :

• J'atteste être soumis à des obligations fiscales en tant que résident(e) ou citoyen(ne) de l'État ou territoire suivant^[2] : _____

• Numéro fiscal (*si résident fiscal étranger*) : _____

• Je n'ai aucune obligation fiscale dans d'autres États ou territoires.

Si plusieurs pays de résidence fiscale, reportez la totalité sur papier libre daté et signé.

Renseignements complémentaires

• Exercez-vous, ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante^[3] ?

Oui Non Si oui : Quelle fonction ? [][] Dans quel pays ? _____

• Une personne de votre famille ou de votre entourage exerce-t-elle ou a-t-elle exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante^[3] ? Oui Non

Si oui : Quelle fonction ? [][] Dans quel pays ? _____

Quel est votre lien avec cette personne ? [][]

Dans le cas d'un "oui" à l'une et/ou à l'autre des deux questions, l'adhésion au contrat Assurance-vie Oney ne sera effective qu'après validation par Suravenir du dossier d'adhésion.

Situation familiale Marié(e) Célibataire Pacsé(e) Veuf(ve) Divorcé(e)

Si marié(e), indiquez le régime matrimonial : _____ Nombre d'enfants à charge : [][]

Capacité juridique

Majeur : capable sous tutelle sous curatelle sous sauvegarde de justice

Mineur : sous administration légale sous tutelle émancipé

Si mineur ou majeur sous tutelle ou curatelle, indiquez les coordonnées du (des) représentant(s) légal(aux) :

Représentant légal 1 : Nom, prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : [][][][][] Ville : _____

Représentant légal 2 : Nom, prénom : _____

Tranche de revenus annuels du foyer Moins de 50 K€ 50 à 100 K€ 100 à 150 K€ Supérieurs à 150 K€

Patrimoine du foyer

Moins de 50 K€ 50 à 100 K€ 100 à 150 K€ 150 à 750 K€ 750 à 1 500 K€ Supérieur à 1 500 K€

Objectif principal du contrat (*un seul choix possible*)

Valorisation d'un capital Préparation à la retraite Transmission Revenus/Rentes Prévoyance

Autre (*à préciser*) : _____

Caractéristiques de votre adhésion au contrat Assurance-Vie Oney

Durée de votre adhésion

- Fixe de _____ ans (minimum 8 ans, maximum 85 ans moins votre âge)
- Viagère (votre contrat ne prendra fin qu'au moment de votre décès ou, par anticipation, en cas de rachat total - option par défaut si aucune des 2 cases n'est cochée)

Versement initial

Versement : _____ € (minimum 100 €)

Réglé par :

- chèque (libellé à l'ordre exclusif de Suravenir)
- prélèvement sur mon compte bancaire (veuillez compléter le mandat de prélèvement SEPA ci-joint en cochant la case "paiement ponctuel" et joindre un relevé d'identité bancaire sur lequel apparaissent les codes IBAN et BIC)

Origine des fonds :

- héritage/donation cession de bien vente d'actifs immobiliers épargne déjà constituée
- capitaux activité professionnelle gain aux jeux indemnisation/dommages intérêts

Pour les montants supérieurs ou égaux à 150 000 €, merci de joindre un justificatif⁽³⁾.

Choix du mode de gestion de la répartition des supports d'investissement de votre contrat

Choisir une seule option parmi celles proposées

- Je choisis la **gestion libre** pour déterminer librement les supports sur lesquels je souhaite investir.
- Je choisis la **gestion profilée**, demande et accepte une gestion automatisée de la répartition des supports d'investissement de mon contrat, et notamment les arbitrages qui en résultent. J'opte pour le profil suivant (le détail des profils est donné au point 7 de la Notice) :
- Sécurité Modéré Équilibré Dynamique

Répartition du versement initial

En cas de choix de la gestion libre uniquement

Je répartis mon versement initial sur les supports suivants⁽⁴⁾ :

Nom du support	Code ISIN (12 caractères)	Répartition en %	Nom du support	Code ISIN (12 caractères)	Répartition en %
Fonds en euros Suravenir Opportunités (Pour accéder au fonds euros Suravenir Opportunités, chaque versement doit comporter au minimum 40 % de supports en unités de compte (UC))		%			%
Fonds en euros Suravenir Rendement		%			%
		%			%
		%			%

Total : 100 %

Bénéficiaires

L'adhérent désigne comme bénéficiaire(s) en cas de décès avant le terme de l'adhésion :

Clause générale

Son conjoint non séparé de corps ou la personne avec laquelle il a conclu un Pacte Civil de Solidarité (Pacs) en vigueur à la date du décès, à défaut ses enfants nés ou à naître, vivants ou représentés par parts égales, à défaut ses héritiers en proportion de leurs parts héréditaires y compris les légataires universels.

Clause libre

Autres bénéficiaires à désigner ci-dessous (toutes les cases doivent être IMPÉRATIVEMENT complétées) :

Nom	Nom de naissance	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	Adresse	Quote-part
						%
						%
						%
						%

Total : 100 %

Options de votre adhésion au contrat Assurance-Vie Oney

Mise en place et répartition des versements programmés⁽⁵⁾

(Veuillez compléter le mandat de prélèvement SEPA ci-joint en cochant la case "paiement récurrent/répétitif" et joindre un relevé d'identité bancaire sur lequel apparaissent les codes IBAN et BIC)

Montant de chaque versement programmé : _____ €

- Périodicité : mensuelle (minimum 40 €) trimestrielle (minimum 100 €)
- semestrielle (minimum 100 €) annuelle (minimum 100 €)

Jour de versement⁽⁶⁾ : _____

Je choisis un ajustement annuel du montant de mes versements programmés

Si vous avez choisi la **gestion profilée**, vos versements seront répartis selon l'orientation de gestion choisie.

Si vous avez choisi la **gestion libre** et souhaitez une répartition différente de celle de votre versement initial, veuillez indiquer ci-dessous le(s) support(s) d'investissement ⁽⁴⁾ de vos versements programmés (4 supports maximum) :

Nom du support	Code ISIN (12 caractères)	Répartition en %	Nom du support	Code ISIN (12 caractères)	Répartition en %
Fonds en euros Suravenir Opportunités <i>(Pour accéder au fonds euros Suravenir Opportunités, chaque versement doit comporter au minimum 40 % de supports en unités de compte (UC))</i>		%			%
		%			%
		%			%
Fonds en euros Suravenir Rendement		%			%

Total : 100 %

Options d'arbitrages programmés - Option de rachats programmés

Si vous décidez de positionner une option d'arbitrages programmés et/ou de rachats partiels programmés sur votre contrat, veuillez compléter le(s) formulaire(s) de l'option (ou des options) sélectionnée(s) et le(s) joindre au bulletin d'adhésion.

Valeur de rachat de votre adhésion au contrat Assurance-Vie Oney⁽³⁾

La valeur de rachat de l'adhésion est égale à la somme des valeurs de rachat de chaque support d'investissement.

Compte tenu du caractère multisupport du contrat, de la garantie complémentaire en cas de décès et d'un versement réalisé sur une ou plusieurs unités de compte, **il n'existe pas de valeurs de rachat minimales exprimées en euros** de la totalité du contrat de l'adhérent. Les valeurs de rachat indiquées ci-dessous sont données à titre d'exemple et ne prennent pas en compte les éventuels versements, arbitrages ou rachats partiels ultérieurs.

Support(s) en euros

Pour un versement réalisé sur un fonds en euros, la valeur de rachat est égale au montant revalorisé conformément au point 3⁽¹⁾.

À titre d'exemple, le tableau ci-après décrit l'évolution, sur les huit premières années, de la valeur de rachat exprimée en euros. Ces valeurs, qui tiennent compte des frais annuels de gestion (FAG), ne constituent cependant que des minima auxquels s'ajoute la participation aux bénéfices.

Complétez la première case de la colonne 1 du tableau suivant : (A) : part du versement initial brut versée sur le(s) fonds en euros, exprimée en euros

Au terme de l'année	1	2	3	4	5	6	7	8
Cumul des primes brutes	(A) = _____ €	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)
Cumul des primes nettes	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)
Valeurs minimales garanties	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)

Les valeurs de rachat ci-dessus ne tiennent pas compte de tous les prélèvements, notamment des prélèvements sociaux et fiscaux et des frais qui ne peuvent être déterminés lors de l'adhésion.

Supports en unités de compte

Pour un versement réalisé sur les unités de compte, la valeur de rachat exprimée en euros est égale au produit du nombre d'unités de compte détenues par la valeur liquidative de l'unité de compte (UC).

Exemple de calcul au terme de la première année pour un investissement net de frais sur versement(s) représentant 100 parts : $100 \times (1 - 0,60\%) = 99,4000$ UC.

La valeur de rachat de l'UC en euros au terme de la première année est donc de $99,4000 \times$ valeur liquidative de l'UC au 31 décembre.

À titre d'exemple, le tableau ci-après décrit l'évolution, sur les huit premières années, de la valeur de rachat exprimée en nombre d'unités de compte d'un investissement net de frais représentant 100 parts. Ces valeurs de rachat tiennent compte des frais annuels de gestion (FAG).

Complétez la première case de la colonne 1 du tableau suivant : (B) : part du versement initial brut versée sur les unités de compte, exprimée en euros

Au terme de l'année	1	2	3	4	5	6	7	8
Cumul des primes brutes	(B) = _____ €	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)
Cumul des primes nettes	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)
Nombre d'unités de compte minimal garanti	99,4000	98,8036	98,2108	97,6215	97,0358	96,4536	95,8749	95,2997

Les valeurs de rachat ci-dessus ne tiennent pas compte de tous les prélèvements, notamment des prélèvements sociaux et fiscaux et des frais qui ne peuvent être déterminés lors de l'adhésion.

Les prélèvements effectués sur la provision mathématique du contrat ne sont pas plafonnés en nombre d'unités de compte.

Pour les supports en unités de compte, Suravenir ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

Déclaration de l'adhérent / Informations

Je reconnais avoir reçu et pris connaissance de la Notice (Réf. 3192-15) comprenant la liste des unités de compte de référence et des caractéristiques principales de chaque support sélectionné dans l'un et/ou l'autre des documents suivants : Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI), note détaillée, annexe complémentaire de présentation.

Je reconnais avoir pris connaissance du Document d'Informations Clés du contrat ainsi que des Informations Spécifiques de chaque option d'investissement sous-jacente de mon contrat, dans un temps utile avant la conclusion de mon contrat, me permettant de prendre ma décision d'investissement en connaissance de cause.

À cet effet, j'ai choisi de prendre connaissance des Informations Spécifiques des options d'investissement sous-jacentes du contrat sur le site indiqué dans le Document d'Informations Clés du contrat.

Je reconnais également avoir été informé(e) du fait que, contrairement au(x) fonds en euros, les unités de compte ne garantissent pas le capital versé. De ce fait, le risque des placements est assumé par l'adhérent au contrat. Les performances de ces unités de compte doivent donc être analysées sur plusieurs années.

J'accepte d'être informé(e) de la conclusion de mon contrat par remise d'une lettre recommandée sous forme électronique et, sous réserve de la disponibilité des documents en version dématérialisée, de recevoir toute information, convocation, notification ou communication de la part de Suravenir, d'Oney Bank et de la SEREP, relative à mon adhésion au contrat Assurance-vie Oney (notamment certificat d'adhésion, Notice, avis d'opéré, relevés d'information annuels, communications intervenant dans le cadre des modifications du contrat décrites en préambule de la Notice), déposée par Suravenir, la SEREP ou Oney Bank au sein de mon espace personnel sur le site www.oney.fr et/ou par courriel dans ma messagerie personnelle à l'adresse électronique que j'ai indiquée précédemment sur le document.

Je suis informé(e) pouvoir renoncer à la présente adhésion pendant 30 jours calendaires révolus à compter de la date à laquelle je suis informé(e) de la conclusion du contrat Assurance-vie Oney matérialisée par la réception du certificat d'adhésion. Cette renonciation doit être faite par lettre recommandée avec avis de réception adressée à : Suravenir - Service Gestion Vie - 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest Cedex 9.

Elle peut être faite selon le modèle ci-après : "Je soussigné(e) (nom, prénom et adresse de l'adhérent) déclare renoncer à l'adhésion au contrat Assurance-vie Oney que j'ai signée le [_____] et vous prie de bien vouloir me rembourser l'intégralité des sommes versées dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la présente lettre. Le motif de ma(notre) renonciation est le suivant : [_____]". Je reconnais également être informé(e) que toutes les garanties, dont la garantie décès, cessent à la date de réception par Suravenir de la lettre de renonciation. (Date et signature)".

Je demande l'exécution immédiate de mon contrat avant l'expiration du délai de renonciation de 30 jours prévu par l'ordonnance du 6 juin 2005 relative à la vente à distance.

Des données à caractère personnel vous concernant sont collectées et traitées par Suravenir. Cette collecte et ce traitement sont effectués dans le respect de la réglementation applicable à la protection des données. Toutes les données collectées et traitées sont nécessaires pour la conclusion et l'exécution du contrat, et ont un caractère obligatoire. À défaut, le contrat ne peut être conclu, ou exécuté. Vous disposez sur ces données de droits dédiés comme notamment un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité que vous pouvez exercer auprès de : Suravenir - Service Conseil - 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest Cedex 9 ou par email : conseilsurav@suravenir.fr.

Vous pouvez vous reporter aux dispositions précontractuelles et contractuelles si vous souhaitez des informations complémentaires.

L'enregistrement de la présente demande est confirmé par un certificat d'adhésion. S'il ne vous était pas parvenu dans un délai d'un mois, nous vous remercions d'en informer Oney Bank.

LE PRÉSENT BULLETIN ET L'ENSEMBLE DE SES ANNEXES VALENT PROPOSITION D'ASSURANCE

Fait à : _____, le _____

Signature de l'adhérent précédée
de la mention "Lu et approuvé"

[1] Tous les points renvoient à la Notice.

[2] Le critère de résidence fiscale s'apprécie au regard de la réglementation nationale du (des) pays envers lequel (lesquels) vous êtes soumis à une obligation déclarative en matière fiscale. Cette résidence fiscale et les informations correspondantes doivent être déclarées à Suravenir dans le présent document dès lors que la France a conclu avec l'État concerné un accord prévoyant l'échange d'informations en matière fiscale. Suravenir pourra, le cas échéant, de façon automatique ou sur demande, transmettre des informations relatives au contrat et/ou son adhérent et/ou son bénéficiaire à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) dans le but de satisfaire à ses obligations, notamment dans le cadre de l'échange automatique d'informations, conformément à la réglementation en vigueur.

[3] Se reporter au document "Comment remplir votre Bulletin d'Adhésion ?".

[4] Se reporter à la Présentation des supports d'investissement de la Notice qu'à l'un ou l'autre des documents suivants remis à l'adhérent (aux adhérents) lors d'un premier investissement sur celui-ci : Document d'Informations Clés pour l'Investisseur, Prospectus du support, Informations spécifiques, Annexe complémentaire de présentation, Note détaillée. Ils sont également disponibles sur le site www.oney.fr.

[5] Cette option est incompatible avec l'option "Rachats partiels programmés".

[6] Votre premier versement aura lieu le mois suivant la validation de votre demande.



ONEY BANK - Siège social : 40 avenue de Flandre - 59170 Croix - www.oney.fr - S.A. au capital de 50 741 215 euros - RCS Lille Métropole 546 380 197 - Correspondance : CS 60006 - 59895 Lille Cedex 9 - Immatriculation ORIAS n° 07 023 261.

SURAVENIR : Siège social : 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest Cedex 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 470 000 000 €. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS Brest. Suravenir est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9)

Assurance-Vie Oney

Contrat d'assurance-vie de groupe de type multisupport N° 2141

COMMENT REMPLIR VOTRE BULLETIN D'ADHÉSION ?

Situation professionnelle

Code CSP : veuillez noter le code correspondant à la catégorie socio-professionnelle de votre emploi sur la liste CSP ci-dessous :

Code	Libellé	Code	Libellé
1000	Agriculteurs exploitants	5500	Employés de commerce
2100	Artisans	5600	Personnels des services directs aux particuliers
2200	Commerçants et assimilés	6100	Ouvriers qualifiés
2300	Chefs d'entreprise	6600	Ouvriers non qualifiés
3100	Professions libérales et assimilés	6900	Ouvriers agricoles
3200	Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques	7100	Anciens agriculteurs exploitants
3600	Cadres d'entreprise	7200	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
4100	Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés	7300	Anciens cadres et professions intermédiaires
4600	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	7600	Anciens employés et ouvriers
4700	Techniciens	7900	Retraités Ancienne activité inconnue
4800	Contremaîtres, agents de maîtrise	8100	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
5100	Employés de la fonction publique	8200	Inactifs divers (autres que retraités)
5400	Employés administratifs d'entreprise		

Renseignements complémentaires

• **Liste des fonctions politiques, juridictionnelles ou administratives**

Veuillez noter le code correspondant sur la liste ci-dessous :

Code	Libellé
01	Chef d'État, chef de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission Européenne
02	Membre d'une assemblée parlementaire nationale ou du Parlement européen
03	Membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont pas, sauf circonstances exceptionnelles, susceptibles de recours
04	Membre d'une cour des comptes
05	Dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale
06	Ambassadeur, chargé d'affaires, consul général et consul de carrière
07	Officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée
08	Membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique
09	Dirigeant d'une institution internationale publique créée par un traité

• **Liste des liens avec la personne exerçant la fonction politique, juridictionnelle ou administrative**

Veuillez noter le code correspondant sur la liste ci-dessous :

Code	Libellé
01	Le conjoint ou le concubin notoire
02	Le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère
03	En ligne directe, les ascendants, descendants et alliés, au premier degré, ainsi que leur conjoint, leur partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère
04	Toute personne physique identifiée comme étant le bénéficiaire effectif d'une personne morale conjointement avec la personne exposée
05	Toute personne physique connue comme entretenant des liens d'affaires étroits avec la personne exposée

Choix du profil de gestion

Vous répartissez votre (vos) versement(s) selon un profil de gestion prédéfini ou en gestion libre en fixant vous-même la répartition de vos versements entre les supports proposés.

• **Si vous optez pour un profil de gestion prédéfini**, cochez la case "Je choisis la gestion profilée" et la case du profil choisi. Vous avez le choix entre 4 profils, du plus sécurisé au plus dynamique :

- Dynamique
 - Équilibré
 - Modéré
 - Sécurité
- ↑ +
Niveau de risque
↓ -

Cochez le profil qui correspond à votre sensibilité au risque. Nous attirons votre attention sur le fait que les profils Modéré, Équilibré et Dynamique varient à la hausse comme à la baisse en fonction des marchés financiers. En cas de doute, choisissez le profil "Sécurité" qui vous garantit la sécurité de votre capital net investi.

• **Si vous optez pour une gestion libre**, cochez la case "Je choisis la gestion libre" et renseignez la répartition de votre (vos) versement(s) en pourcentage entre les différents supports d'investissement proposés. Le total doit être égal à 100 %.

Se reporter à la Présentation des supports d'investissement de la Notice qu'à l'un ou l'autre des documents suivants remis à l'adhérent (aux adhérents) lors d'un premier investissement sur celui-ci : Document d'Informations Clés pour l'Investisseur, Prospectus du support, Informations spécifiques, Annexe complémentaire de présentation, Note détaillée. Ils sont également disponibles sur le site www.oney.fr.

Valeur de rachat de votre adhésion au contrat

Remplissez la première case de la première colonne de chaque tableau :

• Support en euros

(A) : indiquez le montant du versement initial versé sur le(s) fonds en euros, exprimée en euros = "montant brut du versement initial" x "répartition en % du versement initial sur le(s) fonds en euros".

• Supports en unités de compte

(B) : indiquez le montant du versement initial versé sur les unités de compte, exprimée en euros = "montant brut du versement initial" x "répartition en % du versement initial sur les unités de compte".

Dernières recommandations avant votre adhésion

- Avez-vous bien pris connaissance de la Notice ?
- Avez-vous daté et signé partout où cela est nécessaire ?
- Avez-vous précisé l'origine des fonds ?
- Avez-vous bien vérifié le libellé de votre clause bénéficiaire ?
- Avez-vous bien rempli les tableaux de valeurs de rachat ?

Très important : sans la présence de votre email et de votre numéro de téléphone portable sur le bulletin d'adhésion nous ne pouvons vous communiquer votre code permettant de consulter et gérer votre contrat en ligne.

Assurance-Vie Oney

Contrat d'assurance-vie de groupe de type multisupport N° 2141

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE AU BULLETIN D'ADHÉSION

Majeur capable

Bulletin d'adhésion complété, daté et signé.

Premier justificatif d'identité **en cours de validité** :

- carte nationale d'identité recto/verso*,
- 4 premières pages du passeport*,
- titre de séjour / carte de résident français comportant une photographie,
- permis de conduire (si daté de moins de 15 ans)**,
- document de demande d'asile remis par une préfecture.

Second justificatif d'identité :

- carte nationale d'identité recto/verso valide ou périmée*,
- 4 premières pages du passeport valide ou périmé*,
- titre de séjour / carte de résident français comportant une photographie,
- permis de conduire (sans limite d'ancienneté),
- document de demande d'asile remis par une préfecture,
- livret de famille,
- extrait d'acte de naissance,
- contrat de mariage,
- convention de Pacs,
- carte vitale (sous réserve de masquer le numéro de sécurité sociale),
- bulletin de salaire ou de pension de moins de 3 mois (sous réserve de masquer le numéro de sécurité sociale),
- acte notarié mentionnant les nom, prénoms, date et ville de naissance,
- avis d'imposition datant de moins de 12 mois*** ou dernier avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu (ASDIR).

* Un document délivré par les autorités étrangères est recevable s'il comporte les informations nom, prénoms, date et lieu de naissance de la personne, ainsi que la nature, les date et lieu de délivrance du document et les nom et qualité de l'autorité ou de la personne l'ayant délivré et, le cas échéant, authentifié, et s'il est rédigé dans l'alphabet latin.

** En l'absence d'autre justificatif et seulement si la photographie est ressemblante.

*** Un contrôle de la validité du NIF sur le site Verifavis de la DGFIP sera réalisé.

Justificatifs de domicile :

Datant de moins de 3 mois au jour de l'adhésion	Datant de moins de 12 mois au jour de l'adhésion
<ul style="list-style-type: none">- Facture de contrat d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe, mobile ou de câble/internet. Attestation du titulaire de contrat EDF.- Quittance de loyer, avis d'échéance de loyer, ou contrat de location établi(e) par un notaire, une agence ou un syndic professionnel.- Attestation d'hébergement d'un employeur, d'un organisme d'hébergement ou d'une congrégation religieuse.- Attestation de domicile délivrée par une ambassade, un consulat ou une mairie.- Attestation d'élection de domicile dans un centre d'action sociale.- Adresse d'un organisme d'accueil figurant sur la CNI.- Livret de circulation.- Bulletin de salaire s'il mentionne l'adresse de résidence principale.- Pour les personnes hébergées n'ayant pas de justificatif à leur nom, une attestation d'hébergement de moins de 3 mois signée par l'hébergeant, accompagnée de l'original ou de la copie du justificatif d'identité et de domicile de l'hébergeant.	<ul style="list-style-type: none">- Échéancier de contrat d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe ou de câble/internet.- Avis d'imposition sur le revenu ou taxe d'habitation ou échéancier de l'année en cours.- Attestation d'assurance habitation résidence principale.

Fonds versement initial :

- chèque libellé à l'ordre exclusif de Suravenir, tiré d'un établissement bancaire situé en France et sur vos propres avoirs,
- en cas de prélèvement, IBAN et mandat de prélèvement SEPA complété en cochant "paiement ponctuel" et signé,
- si versement \geq à 150 K€ : justificatif de l'origine des fonds.

Fonds versements programmés :

- IBAN et mandat de prélèvement SEPA complété en cochant "paiement récurrent/répétitif" et signé.

Les chèques ou prélèvements d'un membre du cercle familial de l'adhérent sont exclusivement acceptés pour un mineur.

Autres documents éventuels :

- annexe complémentaire de présentation du support pour chaque support nécessitant cette annexe signée (SCPI, Certificat, Produits Complexes). Ces annexes de souscription sont à télécharger sur le site www.oney.fr.

Adhésion par un majeur protégé

Majeur sous curatelle	Majeur sous tutelle
<ul style="list-style-type: none"> - Ensemble des pièces décrites en tant que 1^{ère} pièce justificative pour le majeur capable. - Bulletin d'adhésion signé du majeur et du curateur (sa signature doit être précédée de la mention "<i>le curateur</i>"). - 2 justificatifs d'identité pour le curateur, tels que définis dans les listes du 1^{er} justificatif et 2nd justificatif pour le majeur capable. <i>Remarque : le jugement de mise sous curatelle peut faire office de 2nd justificatif d'identité s'il présente les nom, prénom, date de lieu de naissance du curateur.</i> - Jugement de mise sous curatelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ensemble des pièces décrites en tant que 1^{ère} pièce justificative pour le majeur capable. - Bulletin d'adhésion signé uniquement du tuteur (sa signature doit être précédée de la mention "<i>le tuteur</i>"). - 2 justificatifs d'identité pour le tuteur, tels que définis dans les listes du 1^{er} justificatif et 2nd justificatif pour le majeur capable. <i>Remarque : le jugement de mise sous tutelle peut faire office de 2nd justificatif d'identité s'il présente les nom, prénom, date de lieu de naissance du tuteur.</i> - Jugement de mise sous tutelle. - Accord du juge pour le placement des fonds.

Adhésion par un mineur

Mineur sous administration légale	Mineur sous tutelle	Mineur émancipé
<ul style="list-style-type: none"> - Ensemble des pièces décrites en tant que 1^{ère} pièce justificative pour le majeur capable ou livret de famille ou extrait d'acte de naissance. - Bulletin d'adhésion signé par le mineur de 12 ans ou plus et le(s) représentant(s) légal(aux) (signatures précédées de la mention "<i>le(s) représentant(s) légal(aux)</i>"). - 2 justificatifs d'identité pour les représentants légaux, tels que définis dans les listes du 1^{er} justificatif et 2nd justificatif pour le majeur capable. - Livret de famille*. - La seule clause bénéficiaire admise est "ses héritiers en proportion de leur part héréditaire". - Si versement depuis le compte d'un ascendant : lien de parenté du payeur de prime + copie des livrets de famille établissant le lien de parenté. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ensemble des pièces décrites en tant que 1^{ère} pièce justificative pour le majeur capable ou livret de famille ou extrait d'acte de naissance. - Bulletin d'adhésion signé par le tuteur (signature précédée de la mention "<i>le tuteur</i>"). - 2 justificatifs d'identité pour le tuteur, tels que définis dans les listes du 1^{er} justificatif et 2nd justificatif pour le majeur capable <i>Remarque : le jugement de mise sous tutelle peut faire office de 2nd justificatif d'identité s'il présente les nom, prénom, date de lieu de naissance du tuteur.</i> - Jugement de mise sous protection. - Accord du juge pour le placement des fonds. 	<ul style="list-style-type: none"> - 2 justificatifs d'identité pour le mineur émancipé, tels que définis dans les listes des 1^{er} justificatif et 2nd justificatif pour le majeur capable. - Jugement ayant prononcé l'émancipation.

* Le livret de famille présentant les nom, prénom, date et lieu de naissance des représentants légaux peut faire office de 2nd justificatif d'identité pour ces derniers.

La liste de pièces présente n'étant pas exhaustive, Oney Bank ou Suravenir pourra vous demander toute pièce complémentaire permettant de parfaire votre adhésion, y compris en cas de situation spécifique.

Merci de retourner, sans affranchir, l'ensemble de ces pièces à l'adresse suivante :
ONEY - Assurance-Vie Oney - Autorisation n° 80105 - 59789 Lille Cedex 9

Besoin d'un renseignement complémentaire ou d'aide pour compléter votre bulletin d'adhésion ?
 Appelez-nous au 0 825 03 10 10 (0,15 € TTC/mn depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00 et le samedi de 8h30 à 17h00.
 Nos conseillers sont à votre disposition.

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SURAVENIR à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SURAVENIR.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

*Veillez compléter les champs marqués **

Nom / Prénom(s)* : _____
Nom / Prénom(s) du débiteur

Adresse* : _____
Numéro et nom de la rue

Code postal Ville

Pays

Coordonnées du compte* : _____
Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

Nom du créancier : SURAVENIR

Identifiant Créancier SEPA (I.C.S) : FR37ZZZ263184

Adresse : 232 rue Général Paulet
29802 Brest cedex 9
France

Type de paiement* : Paiement récurrent / répétitif⁽¹⁾
 Paiement ponctuel⁽²⁾

Signé à* : _____
Lieu

le* : ____/____/_____
Date

Signature(s)* :
Veillez signer ici

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

(1) Versements programmés pour les contrats Vie et Cotisations périodiques pour les contrats Prévoyance et les contrats Emprunteurs.

(2) Versement exceptionnel pour les contrats Vie et Cotisation unique pour les contrats Prévoyance.